

# LES FILS DES TUÉS

## FÉDÉRATION NATIONALE DES ORPHELINS DE GUERRE

Placée sous la haute Présidence d'Honneur de Monsieur le Maréchal PETAIN, Chef de l'Etat Français



### ASSOCIATION DES FILS DES MORTS POUR LA FRANCE

24, Quai Saint-Jean-Baptiste -:- NICE

NICE le 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 1942

Monsieur Marcel RIBIERE  
Conseiller d'Etat  
Préfet des A.Mmes

NICE

Monsieur le Préfet,

*Non*  
*Petit*

Veillez me permettre de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de faire entendre Melle Renée LEBAS Artiste Lyrique demeurant à NICE à l'Hôtel RUHL, au cours du Thé de Bienfaisance que vous avez bien voulu nous autoriser à organiser sous l'égide du Secours National dans les Salons de l'Hôtel RUHL, le Samedi 5 DECEMBRE.

Mlle Renée LEBAS qui ne pratique plus depuis la Loi du 6 JUIN 1942 sur les artistes juifs, a néanmoins déjà prêté son concours à des Manifestations de bienfaisance pour les Prisonniers, et elle compléterait harmonieusement notre liste d'artistes.

Espérant vivement que vous voudrez bien nous donner une réponse favorable,

Veillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments très respectueusement dévoués.

Le Président:

E. NABIAS  
Avocat au Barreau de NICE